



Liste de vérification pour les élèves (Arts)

Félicitations pour avoir choisi d'obtenir une majeure haute spécialisation en arts!

Cette liste de vérification vous aidera à faire le suivi de vos progrès pendant vos études secondaires alors que vous explorez des carrières et participez à des activités d'apprentissage en milieu communautaire. La liste doit être révisée par la personne désignée de votre école avant d'obtenir votre diplôme de fin d'études secondaires et votre certificat.



Choix de cours ciblés

a) Apprentissage de base

1 crédit :

Liste de cours possibles :

CRÉDIT	NOM DU COURS
1.0	Dance 11
1.0	Drama 10 / Art dramatique 10
1.0	Integrated Fine Arts 11 (2023–2024 année pilote seulement)
1.0	Music 10
1.0	Visual Art 10

b) Éducation coopérative

1 crédit :

Liste de cours possibles :

CRÉDIT	NOM DU COURS
1.0	Co-operative Education 11* / Éducation coopérative 11*
1.0	Co-operative Education 12* / Éducation coopérative 12*

*offert par l'entremise de [l'École virtuelle de la Nouvelle-Écosse](#)

Les cours sont listés dans la langue offerte.

On ne peut pas utiliser le même cours dans plusieurs catégories (apprentissage de base, éducation coopérative et apprentissage supplémentaire).

Les cours d'éducation coopérative doivent avoir lieu dans le domaine des arts.

c) Apprentissage supplémentaire

2 crédits :

Liste de cours possibles :

CRÉDIT	NOM DU COURS
1.0	Advanced Music 11
1.0	Advanced Music 12
1.0	Arts Entrepreneurship 12
1.0	Arts Related Personal Development Credit
1.0	Audio Recording and Production 12
1.0	Challenge for Credit
1.0	Communications Technology 11
1.0	Communications Technology 12
1.0	Co-operative Education Choisir 1 crédit : • Co-operative Education 11* / Éducation coopérative 11* • Co-operative Education 12* / Éducation coopérative 12*
1.0	Dance 11
1.0	Design 11
1.0	Drama 11 / Art dramatique 11
1.0	Drama 12 Theatre Arts
1.0	Film and Video Production 12*
1.0	IB Music 12*
1.0	IB Theatre Arts
1.0	IB Visual Art
1.0	Multimedia 12*
1.0	Music 11
1.0	Music 12
1.0	Textile Technology 12
1.0	Visual Arts 11*
1.0	Visual Arts 12



Apprentissage en milieu communautaire

a) Au moins deux activités d'apprentissage en milieu communautaire

En plus des cours d'éducation coopérative (dans le choix de cours ciblés), les élèves participeront à au moins deux activités d'apprentissage en milieu communautaire pendant un total d'au moins quatre heures. Ces activités doivent être documentées ci-dessous; les textes et les photos supplémentaires doivent être téléchargés à votre portfolio dans [myBlueprint](#). Les expériences supplémentaires (qui ne sont pas listées ci-dessous) peuvent être ajoutées à votre portfolio d'élève dans [myBlueprint](#); vous pourrez les montrer à vos employeurs futurs ou à des établissements postsecondaires.

Ces expériences peuvent comprendre notamment :

- participer à un projet de bénévolat, un projet communautaire ou un projet d'apprentissage par le service dans le domaine des arts
- travailler avec un Aîné, un mentor communautaire ou un gardien du savoir
- assister à un salon de l'emploi, une conférence ou un atelier
- participer à une compétition locale, provinciale ou nationale (ex. Compétences Canada-Nouvelle-Écosse)

Description

1

Date(s) de l'expérience

Nom de l'enseignant ou de la
personne responsable de la supervision

Versé dans myBlueprint

Description

2

Date(s) de l'expérience

Nom de l'enseignant ou de la
personne responsable de la supervision

Versé dans myBlueprint

Description

3

Date(s) de l'expérience

Nom de l'enseignant ou de la
personne responsable de la supervision

Versé dans myBlueprint

Description

4

Date(s) de l'expérience

Nom de l'enseignant ou de la
personne responsable de la supervision

Versé dans myBlueprint



Formation et titres de compétence

Les élèves obtiendront un minimum de six certificats de formation et titres de compétences dans le domaine des arts. Ils doivent obtenir quatre titres de compétence obligatoires et au moins deux titres supplémentaires. Toute autre possibilité de formation (qui ne figure pas dans la liste ci-dessous) pourra être ajoutée à votre portfolio d'élève dans [myBlueprint](#); vous pourrez les montrer à vos employeurs futurs ou à des établissements postsecondaires.

a) 4 titres de compétence obligatoires

Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)	Date de complétion	Versé dans myBlueprint <input type="checkbox"/>
Santé et sécurité au travail (SST)	Date de complétion	Versé dans myBlueprint <input type="checkbox"/>
Des espaces surs font d'excellents milieux de travail - Commission des droits de la personne de la Nouvelle-Écosse	Date de complétion	Versé dans myBlueprint <input type="checkbox"/>
Working with Abilities - Commission des droits de la personne de la Nouvelle-Écosse	Date de complétion	Versé dans myBlueprint <input type="checkbox"/>

b) Au moins 2 titres de compétence supplémentaires

Formation avancée ou supplémentaire (musique, design, travail de perles, tambour, théâtre, etc.)	Date de complétion	Versé dans myBlueprint <input type="checkbox"/>
Complétion d'au moins un atelier d'un organisme reconnu	Date de complétion	Versé dans myBlueprint <input type="checkbox"/>
Acquisition de compétences appliquées et écrites (instrumentales ou vocales) reconnues par des organismes externes (ex. Royal Canadian Conservatory of Music)	Date de complétion	Versé dans myBlueprint <input type="checkbox"/>
Secourisme et RCR	Date de complétion	Versé dans myBlueprint <input type="checkbox"/>
Formation sur la protection contre les chutes	Date de complétion	Versé dans myBlueprint <input type="checkbox"/>



Portfolio

a) myBlueprint

Votre portfolio d'élève dans [myBlueprint](#) doit montrer que vous avez atteint les exigences pour obtenir une majeure haute spécialisation en arts. Ajoutez du contenu à votre portfolio pendant vos études secondaires. Une fois votre portfolio complet, il devra être révisé par la personne désignée de votre école.

J'ai complété et fait réviser mon portfolio | Date de la révision _____ | Révisé par _____